

Calendrier des permanences juridiques

Point-justice Tribunal judiciaire – Septembre à décembre 2026

Les permanences se déroulent :

- sur rendez-vous les **lundis après-midis** à partir de 14 heures et les mardis matins de 9 heures à 11 heures. La prise de rendez-vous se fait en ligne en cliquant [ici](#) ou en se rendant sur le site internet du CDAD, rubrique « Permanences juridiques gratuites » puis « Les consultations juridiques gratuites au Tribunal judiciaire de Nancy »
- sans rendez-vous les **mercredis après-midis** de 14 heures à 16 heures. Il n'y a pas de permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois

Exceptionnellement, la permanence du lundi 28 septembre (sur rendez-vous) est reportée au vendredi 2 octobre, de 14 heures à 17 heures, sur rendez-vous.

		SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Lundi – sur RDV	A partir de 14 heures	31 août 14h-17h 7 septembre 14h-16h 14 septembre 14h-17h 21 septembre 14h-16h	5 octobre 14h-16h 12 octobre 14h-17h	2 novembre 14h-16h 9 novembre 14h-17h 16 novembre 14h-16h 23 novembre 14h-17h 30 novembre 14h-16h	7 décembre 14h-17h 14 décembre 14h-16h
Mardi – sur RDV	9h00 à 11h00	1 ^{er} septembre 8 septembre 15 septembre 22 septembre 29 septembre	6 octobre 13 octobre	3 novembre 10 novembre 17 novembre 24 novembre	1 ^{er} décembre 8 décembre 15 décembre
Mercredi – sans RDV	14h00 à 16h00	9 septembre 16 septembre 23 septembre 30 septembre	14 octobre	18 novembre 25 novembre	9 décembre 16 décembre